

A R R Ê T É en date du 11 MARS 2024
**fixant la composition de la commission de la sélection pour le recrutement via PACTE d'agent
d'exploitation des travaux publics de l'État, spécialisé « routes et bases aériennes »
ouvert au titre de l'année 2024**
Sous réserve de publication de l'arrêté préfectoral d'ouverture

**La Préfète de la Région Grand Est,
Préfète de la Zone de Défense et de Sécurité Est,
Préfète du Bas-Rhin,
Préfète coordonnatrice des itinéraires routiers Est,**

VU le décret n° 91-393 du 25 avril 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État ;

VU le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté préfectoral du 09 mai 2023 portant subdélégation de signature du directeur interdépartemental des routes Est ,

SUR proposition du directeur interdépartemental des routes Est;

A R R Ê T É

Article 1^{er} : Le recrutement est assuré par une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures et d'auditionner les candidats admissibles.

Article 2 : La composition de la commission de sélection pour le recrutement par voie de PACTE d'agent d'exploitation des travaux publics de l'État, au titre de l'année 2024, est fixée comme suit :

Présidente de la commission :

- Aurore JANIN, Attachée Principale d'Administration de l'État, Secrétaire Générale de la DIR EST ;

Membres de la commission :

- Angélique THIBERT , Conseillère à l'Emploi Dédiée aux Entreprises, France Travail DOLE
- Franck ESMIEU, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'État, Chef du District de Besançon ;
- Bertrand CLAUDON, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable, Adjoint au Chef du District de Besançon ;

- Christophe L'HERMITE, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable, Chef du CEI de Poligny
- Pauline RAPIAU, Contractuelle FP, Chargée de Formation et de Recrutement au BFDC

Article 3 :

Le directeur interdépartemental des routes Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANCY, le 11 MARS 2024

Pour la Préfète de la Région Grand Est,
Préfète de la zone de défense et de sécurité Est,
Préfète du Bas-Rhin,
Préfète coordonnatrice des itinéraires routiers Est et
par délégation,
Le directeur interdépartemental des routes Est et par
délégation,

~~Le Directeur Adjoint Exploitation,~~

Thierry RUBECK